

I - Remarque préliminaire -

En plus des questionnaires qu'il vous est demandé de remplir en interrogeant autant de personnes, vous trouverez un questionnaire identique, mais de couleur verte.

Ce questionnaire vous est personnellement destiné. En plus des personnes interrogées, vous pourrez, si vous le désirez, le remplir en votre nom et nous le retourner avec les autres questionnaires.

Il est souhaitable, en effet, que les correspondants ne fassent pas partie systématiquement de l'ensemble des personnes interrogées. Mais nous avons pensé que vous pourriez être désireux d'exprimer votre propre opinion au sujet de l'enquête. D'autre part, nous serions heureux de développer des échanges de vues entre l'I.N.E.D. et vous-même.

Ce questionnaire supplémentaire que vous remplirez si vous le désirez n'entre pas dans le plan ci-dessous. Cette consultation personnelle a un caractère à la fois facultatif et bénévole.

II - Matériel de l'enquête -

Le matériel de l'enquête est constitué par le questionnaire blanc. Il y a lieu d'en remplir un par personne interrogée.

III - Personnes à interroger -

Il vous est demandé de répartir les personnes que vous interrogerez de la manière suivante, selon le sexe, l'âge et le milieu professionnel :

| | |
|------------------------|--|
| hommes | <u>cultivateurs exploitants</u> (propriétaires, fermiers, métayers) patrons pêcheurs, exploitants forestiers. |
| femmes | <u>ouvriers agricoles</u> , ouvriers pêcheurs, bûcherons. |
| de 20 à 34 ans | <u>ouvriers</u> , manoeuvres. |
| de 35 à 49 ans | <u>employés</u> , <u>contremaîtres</u> et <u>cadres moyens</u> . |
| de 50 à 64 ans | <u>artisans et petits commerçants</u> , représentants de commerce. |
| de 65 ans et plus | <u>industriels</u> , <u>gros commerçants</u> , <u>cadres supérieurs</u> , <u>professions libérales</u> . |
| | <u>retraités et rentiers</u> , étudiants. |

Remarques importantes sur la profession

1°) Ce plan de travail est établi en fonction de la profession de chef de famille. En conséquence, une femme est à classer dans la profession du chef de famille (époux, père ...) Si elle exerce une profession, vous notez sa profession sur le questionnaire à "profession de la personne interrogée", et vous précisez, d'autre part, la profession du chef de famille.

Exemples : la femme sans profession d'un ouvrier est à classer "ouvrier"
la femme sans profession d'un médecin est à classer "profession libérale"
la femme qui exerce une profession d'"employée" et dont le mari est "ouvrier" est à classer "ouvrier".

2°) La distinction entre cultivateurs exploitants et ouvriers agricoles est claire. Ces derniers sont les seuls salariés qui n'ont aucun lien de parenté avec le chef d'exploitation.

3°) Les "fonctionnaires" et agents des services publics (agents de l'Etat, des départements, des communes, des collectivités locales, des services nationalisés) n'apparaissent pas en tant que tels dans la classification ci-dessus. Il y a lieu de les répartir selon la nature de leurs fonctions et leur situation dans la hiérarchie entre : ouvriers, employés et cadres moyens, cadres supérieurs. Quelques exemples préciseront cette répartition :

| | |
|---|--|
| Les fonctionnaires ou agents des services nationalisés ci-dessous : | sont à ranger dans les catégories : |
| cantonnier, agent des lignes (P.T.T.), conducteurs de locomotive | ouvriers |
| commis, garçon de bureau, facteur, rédacteur, contrôleur, agent de police, sous-officier, infirmier | employés |
| membres de l'enseignement du premier degré | cadres moyens |
| administrateur civil, chef de service, directeur, magistrat, officier, ingénieur, professeur | cadres supérieurs |

4°) Toute modification dans le plan de travail est à éviter aussi soigneusement que possible, car les changements dans la répartition des personnes interrogées que pourraient faire quelques correspondants ne se compensent pas nécessairement. Nous comprenons très bien les difficultés que vous pouvez rencontrer pour suivre fidèlement le plan de travail qui vous est proposé, mais nous vous demandons un effort particulier, pour interroger notamment le nombre d'ouvriers indiqué.

IV - Notation des réponses -

Toutes précisions utiles à ce sujet figurent dans les instructions permanentes.

V - Le questionnaire -

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

Questions 2a, 7b, 7d, 9c, 13 c, 18b, 20b. - Le questionnaire comporte de nombreuses demandes de commentaires. S'efforcer d'obtenir, dans toute la mesure du possible, pour toutes ces questions, les raisons qui déterminent les personnes interrogées à répondre dans un sens ou dans l'autre à la question qui les précèdent immédiatement. Il y a lieu de noter ces raisons telles qu'elles vous sont données, ou si la réponse est trop longue, de la résumer aussi exactement que possible sur les lignes réservées à cet effet.

Question 8 - Il s'agit de la durée moyenne de la vie humaine.

Questions 10b, 12c, 13b, 16c - "Est-ce une bonne ou une mauvaise chose"?"

Si la personne interrogée hésite à se prononcer en ces deux alternatives, noter sa réponse en entourant d'un cercle le chiffre correspondant à "indifférente"

Question 12d - Obtenir 5 réponses, une pour chaque Ministère cité.

Question 14 - Il y a lieu d'obtenir une seule réponse soit "plutôt augmentation de la production" ou "plutôt meilleure distribution". Si la personne interrogée répond "les deux" ou "production et distribution", lui demander alors de préciser si elle penche "plutôt pour une augmentation de la production", ou "plutôt pour une meilleure distribution", et noter la réponse en conséquence.

VI - Caractéristiques de la personne interrogée -

Ne pas oublier de noter toutes les caractéristiques de la personne interrogée. Toutes précisions sur la manière de les noter sont fournies dans les instructions générales.

Nom du correspondant - Il s'agit de noter votre nom et non pas celui de la personne interrogée, les questionnaires étant anonymes.

VII - Rémunération -

La rémunération est fixée pour cette enquête à 180 francs par questionnaire rempli.

Noter les frais d'envoi et le total de la somme due sur le bordereau joint, que vous nous retournerez en même temps que les questionnaires remplis, afin que le montant de votre rémunération puisse vous être adressé le plus rapidement possible.

VIII - Délai et retour des questionnaires -

Le délai fixé pour le déroulement de l'enquête est de deux semaines franches. Nous vous demandons de nous retourner les questionnaires en les postant au plus tard le 26 novembre.

Si vous êtes prêt plus tôt, n'hésitez pas à nous les retourner avant cette date.

Si vous ne pouvez effectuer la totalité des enquêtes, retournez-nous les questionnaires que vous aurez pu remplir.

IX - Renseignements complémentaires -

Nous recueillerons avec le plus grand intérêt toutes les remarques qu'il vous aura été possible de faire au cours du travail et nous vous remercions à l'avance de bien vouloir nous les communiquer.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toutes précisions supplémentaires.